

Le débat qui s'ensuivit porta sur trois questions principales:

1. La réponse du 17 janvier des communistes chinois opposa-t-elle en fait une fin de non recevoir aux principes mis de l'avant par le Comité de trêve ou, suivant les termes employés par sir Benegal Rau, cette réponse est-elle « partie acceptation, partie refus, partie demande d'éclaircissements et partie série de contre-propositions »?
2. En tout cas, le fait de déclarer formellement la Chine communiste agresseur aurait-il de bons résultats?
3. Et même s'il était nécessaire de faire une telle déclaration, y aurait-il lieu, à ce stade, d'envisager la question de sanctions éventuelles?

Bien que le projet de résolution des États-Unis eût reçu l'appui des pays de l'Amérique latine et de plusieurs autres, dont la Grèce, la Turquie, les Philippines et l'Australie, les hésitations qui se firent jour à propos des trois questions précitées menacèrent de créer une division malheureuse entre les autres nations du monde libre.

C'est dans cette atmosphère que, le 22 janvier, sir Benegal Rau donna lecture à la Commission des questions politiques d'une deuxième communication du ministre des Affaires étrangères de la Chine communiste, qui répondait aux questions que M. St-Laurent avait suggérées à M. Nehru dans l'espoir de faire élucider par Pékin la position des communistes chinois. Le Gouvernement du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de sa mission de Pékin, avait aussi demandé des éclaircissements du même ordre. Ces questions, que sir Benegal Rau rendit publiques ultérieurement, étaient ainsi conçues:

1. Les volontaires chinois sont-ils compris parmi les troupes étrangères dont il est fait mention au paragraphe I de la réponse chinoise?
2. Ordre des négociations. Les Chinois tiennent-ils à ce que les pourparlers sur les grandes questions politiques précèdent la suspension d'armes?
3. Représentation aux Nations Unies. La reconnaissance formelle du Gouvernement communiste chinois comme porte-parole de la Chine aux Nations Unies est-elle une condition préalable à l'acceptation d'une conférence?

Voici la réponse à ces questions:

- (i) Si l'on admet le principe selon lequel toutes les troupes étrangères doivent être retirées de Corée et qu'on applique ce principe, le Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine assumera la responsabilité d'engager les volontaires chinois à rentrer en Chine.
- (ii) En ce qui concerne la fin de la guerre de Corée et le règlement pacifique du problème coréen, nous sommes d'avis que nous pouvons procéder en deux étapes. La première consistera dans une cessation du feu pendant une période limitée qui pourra être convenue à la première réunion de la Conférence des sept nations et réalisée de façon que les négociations puissent se poursuivre. Seconde étape. Pour qu'on puisse mettre fin définitivement à la guerre de Corée et assurer la paix en Asie orientale, on devra discuter toutes les conditions requises pour mettre fin au conflit en fonction des problèmes politiques, de manière à réaliser l'accord sur les points suivants: les étapes à suivre et les mesures à prendre pour retirer de la Corée toutes les troupes étrangères, la proposition au peuple coréen des étapes à suivre et des mesures à prendre pour assurer aux Coréens eux-mêmes la direction des affaires intérieures de la Corée; le retrait des forces armées des États-Unis de Taïwan et du détroit de Taïwan en conformité de la Déclaration du Caire et de la Déclaration de Potsdam, et autres problèmes intéressant l'Extrême-Orient.